



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 26
Voix favorables : 26
Voix défavorables : 0

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 15/11/2022

DELIBERATION
n° CA 2022 - 134

relative au

***Compte rendu des décisions prises par M. le Président en application des délégations
Consenties par le Conseil d'Administration***

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article unique :

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, prend acte des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,


Hugues KENFACK

ANNEXE 1

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
06/09/2022	Contrat de recherche	960	Convention de collaboration de recherche a été conclue entre l'UT1C / TSM-R et SAS SAFRAN HELICOPTER ENGINES
	Contrat de recherche		
	Autres contrats, conventions, accords		

Choisissez un élément. - Séance du 15/11/2022
DELIBERATION n°CA 2022 -

ANNEXE 2